de Bellegarde... à Poussieu

PS - MS

CE1—CE2

Octobre 2021

Edito du Maire

La crise sanitaire actuelle et les mesures de prévention et de protection sanitaires imposées par l'État, modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique et relationnelle. C'est le cas bien évidemment à Bellegarde-Poussieu, confronté à ces contraintes qui affectent la convivialité de notre village.
Preuve en est, les différentes manifestations et festivités, qu'à contrecœur, nous avons dû reporter voire annuler, malgré l'investissement personnel et professionnel de nombreux bénévoles.
Toutefois nos associations se mobilisent pour reprendre leurs activités et manifestations.
Je voulais ici soutenir leurs présidents, ce n'est pas toujours chose aisée à organiser.

Largement relayé dans les médias, le pass sanitaire est entré en vigueur très récemment et constitue une obligation réglementaire pour certains établissements recevant du public (ERP). C'est le cas des bibliothèques et des salles communales qui figurent dans le décret n°2021-1059 du 07 août 2021. C'est pourquoi, pour accéder à ces sites, chaque administré doit être en mesure de présenter :
- Un schéma vaccinal complet.
- Un test PCR négatif de moins de 72 heures.
- Un document attestant du rétablissement de la covid-19.

Cette fin de période estivale est marquée par la vogue, cette année les forains ne se sont pas installés sur la place comme à leur habitude et je le déplore. Un grand bravo à nos nouveaux conscrits qui ont malgré tout, animé nos rues, boulodrome et place. Signe que l'activité reprend. J'espère vous croiser prochainement sur une animation à venir.
Portez-vous bien et traversons cette crise sanitaire ensemble et unis.

Christelle Grangeot

Rentrée scolaire

Et c'est reparti pour une nouvelle année scolaire !
L'effectif 2021/2022 reste stable avec 97 enfants scolarisés. Cette rentrée scolaire est toutefois particulière, et ce pour plusieurs raisons :
Mickaël Evrard, le maître des PS/MS n'est pas présent pour cette rentrée pour des raisons de santé. Une maitresse, Isabelle Boutonnet, le remplacera le temps nécessaire à son rétablissement. Egalement, comme vous le savez, la crise sanitaire impose aux enseignants et aux élèves un protocole strict. Toutefois, afin de faciliter la rentrée des élèves et notamment les élèves de petite section, celui-ci a été assoupli temporairement les deux premiers jours de la rentrée.

Le lavage des mains, le port du masque et la distanciation physique restent donc obligatoires pour les élèves et les enseignants. Egalement, par arrêté préfectoral, le port du masque est toujours obligatoire aux abords de l'école à ses heures d'ouverture et de fermeture.

Depuis la rentrée, les inscriptions à la cantine et à la garderie se font via un site internet. Le système reste aussi flexible qu'avant pour la cantine avec la possibilité d'inscrire son enfant pour le jour même avant 8h15. L'inscription à la garderie se fait sur le même site au plus tard le vendredi jusqu'à midi pour la semaine suivante. La mise en place de ce nouveau système, fait suite à une charge trop importante en termes de gestion des inscriptions avec le non respect du délai d'inscription et des impayés dont la commune est encore aujourd'hui déficitaire.

CM1 - CM2

GS—CP

A voir les visages des enfants, ils étaient heureux de retrouver les bancs de l'école et leurs copains !

Lancement du 1er Conseil Municipal des Enfants (CME)

Le conseil municipal des enfants de Bellegarde-Poussieu sera prochainement élu. **Ainsi, 8 enfants issus des classes de CE2, CM1, CM2 de la commune et des classes de 6ème des collèges de la communauté de communes Entre Bièvre et Rhône (EBER), seront élus pour 2 ans.**

Ils réaliseront des projets en se réunissant une fois par mois ou toutes les 6 semaines (périodicité et lieu à définir) avec des animateurs dédiés. Les élus adultes les accompagneront tout au long de leur mandat et seront disponibles pour eux.

L'occasion pour ces jeunes élus de mieux connaître notre commune, de découvrir le fonctionnement d'une mairie, les règles à respecter, les droits et les devoirs nécessaires pour gérer une commune.

Les objectifs du CME ?
participer à la vie de la commune et proposer des projets.

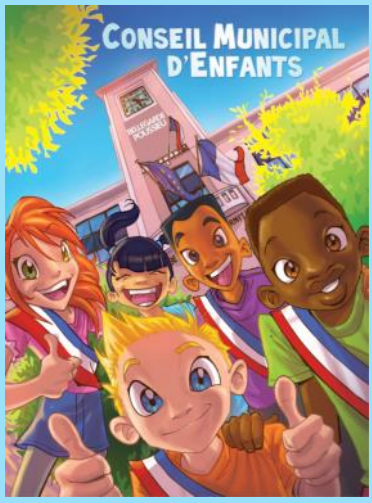

Noces d'Or

En ce samedi 3 juillet 2021, Christelle Grangeot a été très honorée de recevoir en mairie, Marc et Vita Gondre pour célébrer un demi-siècle de vie commune.

Le 24 juillet 1971, Marc Gondre prenait pour épouse Vita Valenza à Grenoble. Après cinquante années de vie commune et la naissance de deux enfants, Fabrice et Alexis, Marc et Vita ont renouvelé leurs vœux de mariage pour de nombreuses années encore. Ils étaient entourés de leurs enfants, petits-enfants, famille et amis ce samedi 3 juillet 2021, à 11h45, en mairie.

Félicitations, diplôme et fleurs étaient de mise.

Zoom sur : Aux Délices de Sylvie

Sylvie Boulanger achète en juillet 2011 la ferme de Pierre Jolivet. Titulaire d'un brevet de Responsable apicole obtenu en 2008, elle démarre l'exploitation de miel en janvier 2012. Parallèlement, elle commence la plantation de safran.

Le miel :

Elle possède 240 ruches réparties sur le territoire Entre Bièvre et Rhône. A la mi-juin, elle effectue de nuit la transhumance de 80 ruches en Drôme provençale (Nyons) pour récolter du miel de lavande (elle choisit une exploitation de lavande bio). Une partie de ses ruches est également transportée en Chartreuse pour un miel de fleurs de montagne.

Par ailleurs, elle effectue de mini transhumances afin d'obtenir du miel d'acacias, du miel de châtaignier entre Salaise sur Sanne et les terres froides. Elle produit également du miel de toutes fleurs, du miel de printemps et du miel d'été.

En 2014, elle crée la miellerie et le laboratoire. La miellerie est une pièce spécialement consacrée à l'extraction du miel et le laboratoire sert à la transformation du miel et du safran.

Elle élabore elle-même ses propres recettes :

- pain d'épices au miel (pas d'œufs ni de lait)
- nougat au miel (pas de glucose)
- confitures au safran
- sirop de safran
- confit de safran (uniquement pour les fêtes de fin d'année)
- pâtes à tartiner au miel (miel, purée de noisettes, pâte de cacao)

La commercialisation de ses produits se fait essentiellement en magasin de producteurs (3), épicerie fine (4) sur Lyon et Grenoble.

Elle participe :

- Au marché de Noël de St Antoine l'Abbaye et de Sablons
- A la foire de Vienne
- Descente des alpages à Annecy

La vente directe à la maison sur Rendez-Vous en possible (Tél : 07-70-83-67-52)

Les produits transformés sont disponibles uniquement en fonction des commandes qu'elle reçoit.

Le safran :

Le safran est issu du crocus qui fleurit au mois d'octobre et disparaît en avril. C'est une plante vivace dont le cycle de culture est à l'inverse de la majorité des autres plantes. La culture du safran est très exigeante et nécessite de nombreuses étapes (plantation, cueillette, émondage, séchage) afin d'obtenir un safran de qualité. La cueillette des fleurs se fait très tôt le matin avant que les pistils soient exposés au soleil et prend plusieurs heures.

Une fois les fleurs ramassées, il faut procéder aussitôt à l'émondage (le pistil de chaque fleur est coupé à sa base) puis les filaments sont séchés. Toutes ces opérations doivent être réalisées dans la journée (environ 15 h de travail). La vente du safran est essentiellement commercialisée sur Grenoble auprès des restaurateurs.

Travaux au sein de la mairie

La Mairie a été fermée du 23 au 27 août 2021 en raison de travaux, et ce afin d'améliorer l'accueil de nos habitants et les conditions de travail de nos agents.

Ces travaux ont permis d'avoir une salle d'attente plus aéré, un accueil du public dans de bonnes conditions et un poste de travail plus agréable et plus confidentiel pour notre agent d'accueil.

Un nouveau bureau a donc été aménagé à la place de l'ancien accueil, pour la secrétaire de Mairie, beaucoup plus spacieux que celui qu'elle occupait.

Ces améliorations permettent à nos deux salariées de travailler dans des conditions optimales.

L'Entreprise ADC située à Salaise sur Sanne est intervenue pour la réalisation des travaux. Le coût des travaux pour cette intervention s'élève à la somme de 9.120.00 euros TTC.

Le hall et la banque d'accueil

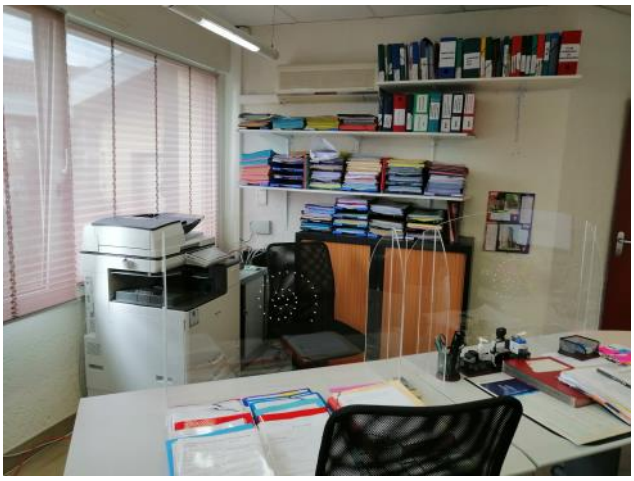

Le nouveau bureau de notre secrétaire

Les deux nouveaux espaces cloisonnés : l'accueil et le bureau de notre secrétaire

Travaux à l'extérieur de l'école

Afin d'améliorer la sécurité des enfants scolarisés, Martial est intervenu avant la rentrée scolaire afin d'enlever le grillage de la cour, du côté sud (coté table de ping-pong) et a remplacé celui-ci par des panneaux de grillage rigide.

De nouveaux drapeaux

Les drapeaux Républicains ainsi que les drapeaux Européens situés devant la Mairie, l'Ecole et le Foyer Communal ont été changés; ceux qui étaient en place, étaient là depuis de nombreuses années et étaient très abimés.

Location de matériels (tables et bancs)

Rappel : Vous avez la possibilité de louer en Mairie des tables et des bancs. Une convention de prêt vous rappelant les modalités de cette location est signée lors de votre réservation. Cette convention indique les conditions de la location, les tarifs et l'indication du montant de la caution pour les dégradations éventuelles.

Depuis quelques mois, il a été constaté que le matériel loué n'est pas correctement nettoyé.
Si ce phénomène perdure, nous pourrions être contraints d'envisager une caution de nettoyage du dit matériel.

Nous comptons sur le civisme de tous pour ne pas de prendre cette décision.

Ambroisie

Le climat de cette année, gel en mai, pluies en juillet, a modifié sensiblement l'évolution des cultures. En conséquence, la présence de l'ambroisie a été retardée. Lors de l'inventaire de fin juillet, la présence d'ambroisie s'est avérée peu importante. Quatre semaines plus tard, lors du deuxième inventaire, cette présence était beaucoup plus importante et notamment sur des parcelles qui ne présentaient pas de désordre en juillet.

Les inventaires qui sont réalisés, ne peuvent l'être qu'à vue de la route et il reste toujours délicat d'identifier une parcelle, certaines très étroites, d'autres avec accès privé, peuvent être confondues avec celles qui sont mitoyennes. Cet inventaire est imparfait, nous nous efforçons de l'améliorer chaque année.

Certains habitants, nous ont bien aidés cet été. Nous avons eu plus de signalements spontanés que les années précédentes. Ceci montre aussi une meilleure prise de conscience du risque d'allergie qui pour rappel touche 12% de la population en Rhône Alpes.

Tous constats et signalements ont fait l'objet d'un voire deux courriers aux propriétaires ou aux exploitants des parcelles concernées. Entre les deux inventaires, nous avons pu constater que certaines terres avaient été traitées pour éliminer l'ambroisie.

Les mesures de concentration de pollen, faites depuis le début de la saison, montrent une concentration très élevée dans le couloir Vienne-Valence. Depuis fin août, ce sont les plus fortes concentrations en Rhône Alpes donc les risques allergiques les plus élevés.

Tout plan d'ambroisie détruit, avant floraison, représente potentiellement 3000 graines éliminées pour la saison suivante. **Seule la motivation de chacun pour éliminer cette plante, tout au long de la saison estivale, permettra à terme de limiter l'ampleur de ce fléau de santé publique.**

Sécurité routière

La sécurité routière au sein du Village présente de nombreux risques que nous nous efforçons de limiter par différentes actions.

Vitesse :

A 50 Km/h, tout conducteur mettra 30 m pour arrêter son véhicule. En zones urbanisées, la visibilité n'est pas optimum, les piétons et les vélos plus nombreux, les événements en général plus soudains et moins prévisibles. **Pour la sécurité de tous, nous devrons à terme obliger les utilisateurs à respecter la vitesse dans les zones urbanisées.**

Les mesures de vitesse sur Bataillouse pendant un an en 2020, puis sur la Ranche depuis maintenant 9 mois ont mis en évidence que plus de 40% des véhicules dépassaient les 70 km/h autorisés. Ces excès se faisant très souvent à des heures de grandes fréquentations. Le matin de 7 à 9 H et le soir de 17 H à 19 h. Ces arguments nous ont permis de prendre un arrêté commun avec le département pour limiter la vitesse à 50 Km/h dans ces deux quartiers.

L'effet d'affichage du radar reste limité sur la diminution des vitesses de passage des véhicules. L'insouciance de nombreux conducteurs nous conduit à étudier des aménagements sur ces voies (D 51 et D 51C). Ils seront compatibles avec l'ensemble des contraintes du département, des riverains, de la commune.

Chacun d'entre nous lorsqu'il est au volant peut avoir une incidence immédiate sur la réduction de la vitesse dans le village. En effet, si tout habitant du village respecte la vitesse limite autorisée, il ralentira forcément ceux qui derrière rouleraient plus vite.

Aménagement :

Depuis trois mois, l'aménagement du carrefour de la route de la forge avec la route de Bellegarde est testé par un traçage provisoire. Le but est de sécuriser le passage de ce carrefour en faisant baisser les vitesses des véhicules. Ce carrefour présente des risques particuliers liés à la visibilité et à la présence aux heures de ramassage scolaire des enfants. **A terme les bordures surélevées, aménageront un passage plus sécure pour les utilisateurs du car, canaliseront les véhicules en limitant leur vitesse de passage.** Ces aménagements préserveront le passage des engins agricoles.

Les observations faites sur place et lors du dernier conseil municipal, d'une baisse effective des vitesses de passage, nous ont amené à confirmer notre accord pour la réalisation définitive de cet aménagement. Seuls les zébras marquants l'arrêt du car scolaire sont à revoir.
Nous nous employons à faire effectuer ces travaux au plus vite, si possible avant fin 2021.

Boîte à livres

De plus en plus ces bibliothèques solidaires font leurs apparitions dans les centres de villages soit sous forme de cabane, meuble sous porche ou même ancienne cabine téléphonique. Ces bibliothèques solidaires sont composées de livres déjà lus, et plus utilisés par leurs propriétaires.

Tout le monde peu déposé des anciens ouvrages en bon état dans la boîte à livres. Ces livres sont ensuite, récupérés ou empruntés par des nouveaux lecteurs. Le but est de faire plaisir à des lecteurs avec des livres gratuits mis à disposition de tous.

Sur Bellegarde-Poussieu, il n'y a pas encore de boîte à livres; pour se faire nous faisons appel à vous pour récupérer un meuble inutilisé ou matériaux utiles que l'on pourra transformer en boîte à livres.

Si vous êtes bénévole pour élaborer, transformer ou/et construire une boîte à livres pour la mettre à disposition des villageois. N'hésitez pas à contacter **Angélique Vaudaine : angelique.vaudaine@gmail.com.**

L'emplacement de cette future boîte n'étant pas défini, si vous avez des idées n'hésitez pas à nous les soumettre !

Stop aux lingettes dans les toilettes

Chaque année, des centaines de lingettes sont jetées aux toilettes et causent d'importants dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement.

Biodégradables ou non, les lingettes jetées aux toilettes n'ont pas suffisamment de temps pour se décomposer correctement. **Elles bouchent les canalisations, les pompes et perturbent le fonctionnement global du réseau d'assainissement.**

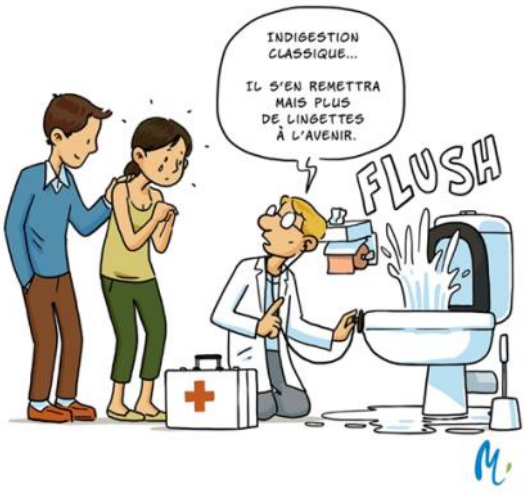

Concrètement, cela peut avoir des conséquences chez vous ou juste à côté de chez vous. En cas de dysfonctionnement du réseau d'assainissement, les eaux usées peuvent remonter dans les maisons. Les ruisseaux, rivières et nappes phréatiques sont susceptibles de subir une pollution dommageable à l'environnement. Curage des réseaux, renouvellement des pompes, dépollution… la résolution de ces problèmes engendre des coûts d'exploitation importants qui se répercutent sur les factures d'eau.

TOUTES les lingettes doivent prendre la direction de la poubelle. C'est le cas des rouleaux de papier toilette (même biodégradables), des serviettes et tampons hygiéniques, des couches, des préservatifs, des cotons-tiges, des cigarettes, des médicaments, des graisses et huile (friture, vidange), des produits chimiques (solvants, peinture).

NE LES JETEZ PAS DANS LES TOILETTES NI DANS L'ÉVIER !

La MJC

Activités pour la saison 2021-2022 :

Section Marche/rando :

Marches du lundi :

La saison a repris lundi 6 septembre, dans de meilleures conditions que la saison passée, mais toujours avec des règles à appliquer.

Le **Pass sanitaire** est obligatoire pour participer aux marches.

Cette année, nous demanderons un certificat médical ou une attestation (Questionnaire « ***QS-SPORT*** » formulaire Cerfa n°15699*01).

Une fiche médicale de renseignements devra aussi être complétée et mise dans le sac à dos des randonneurs.

Section Gym :

Les mêmes règles sont appliquées => Pass sanitaire et certificat médical ou QS-Sport.

En raison de la coupure durant plus d'un an et demi pour certains, plusieurs personnes souhaitent reprendre en douceur ; pour cette raison, nous proposons de mettre en place deux cours différents :

- Un cours **très doux** (Pilat/body zen/Yoga) appelé **PILAGA**
- Un cours plus dynamique.

Les cours auront lieu les mardis (cours doux) et vendredis (cours dynamiques) **de 9h00 à 10h00** au **foyer.**

Possibilité de faire deux cours d'essai sans engagement (venez essayer !) …

Les participants devront définir le type de cours choisi ; il y a aussi la possibilité de participer aux deux.

Le **tarif annuel** des cours reste inchangé : **60 €** pour un cours par semaine et **100 €** pour deux cours.

Ces cours sont aussi ouverts aux hommes qui seront les bienvenus.

Pour ces deux activités, la carte "adhérent" est obligatoire (10 €/personne). Elle vous permet d'être assuré (UDAI).

Concernant cette carte, le bureau de la MJC propose la reconduction gratuite, pour les adhérents qui ont cotisé l'an passé, du fait du peu d'activités réalisées. Leur adhésion 2021/2022 sera donc renouvelée automatiquement.

Pour toutes informations contactez : 06 08 43 27 12 ou 06 73 21 25 55

D'autres activités sont proposées tout au long de l'année ; vous recevrez régulièrement des informations par mail

Club hippique de Taravas

Après un été bien animé le Club a repris ses activités et a fait une rentrée bien remplie. Beaucoup de cours sont déjà complets. Le club a ouvert ses portes pour la journée nationale du cheval, le dimanche 12 septembre invitant les visiteurs à découvrir les joies de l'équitation.

Les cavaliers du club ont bien présenté les diverses disciplines proposées au club allant du saut d'obstacles, au dressage et au pony games.

Les plus jeunes ont pu participer à des jeux équestres. Le club reçoit les enfants à partir de 2 ans (et même certains ont moins !) pour leur plus grand bonheur. Le week-end du 25 et 26 septembre dernier, le club concourait à Arnas sur deux jours (plus de 700 participants) et remportait de belles places !

Football Club des Collines

Pour les jeunes :

Après les 3 journées découvertes du foot à Revel le 8 septembre, à Primarette le 11 et à Bellegarde-Poussieu le 15 septembre, et en fonction du nombre de participants, les entraînements pour les U10 et U11 nés en 2012 et 2011 sont maintenus les lundis et jeudis de 18h à 19h au stade de Revel.
L'entraînement des U6 et U7 nés en 2016 et 2015 est fixé le mercredi de 16h à 17h au stade de Revel à partir du 22 septembre et pour les U8 et U9 nés en 2014 et 2013, le mercredi de 17h à 18h au stade de Revel à partir du 22 septembre.

Pour les séniors :

Seulement le championnat de l'équipe 1 a repris. Leur premier match a eu lieu le dimanche 26 septembre à Corbelin.
L'équipe 2 a repris le chemin des terrains le dimanche 26 septembre à Artas.
Les féminines attendent le tirage de leur poule.
Les entraînements se déroulent les mardis et vendredis soirs.

Prochaine manifestation: soirée karaoké le samedi 6 novembre à Primarette.
Nous vous attendons nombreux !

Voici également **les dates des manifestations** prévues pour **début 2022** :
- 9 janvier : matinée boudins à Revel
- 6 février: matinée moules/frites à Bellegarde-Poussieu

Le Sou des écoles

Le Sou des écoles rempile et fait son cirque !

Toute cette année, l'école sera placée sous le signe du cirque. Les 4 classes découvriront le cirque avec la création d'un spectacle de fin d'année avec l'aide de « Patoche Compagnie ».

Alors le Sou se met à la page et suit le projet de très près !!!

Les clowns, trapézistes et dompteurs seront là pour votre plus grand plaisir. Pour que les enfants puissent réaliser tous leurs projets, nous espérons pouvoir relancer nos manifestations importantes.

Nous croisons les doigts et nous vous donnons donne rendez-vous autour d'un verre lors de notre **matinée saucisses du 21 novembre et lors de notre loto du 30 janvier 2022.**

La médiathèque

La médiathèque de Bellegarde-Poussieu est un lieu de culture à part entière dans notre commune. Elle abrite plusieurs centaines de livres, mais pas seulement ! Nous faisons partie d'un réseau de médiathèques englobant toutes les médiathèques de l'Intercommunalité Entre Bièvre et Rhône. Ce réseau, appelé Ecume, regroupe 22 médiathèques sur tout le territoire. Ainsi les lecteurs les plus exigeants peuvent trouver leur bonheur via le réseau qui nous donne accès à l'intégralité des collections de ces 22 médiathèques.

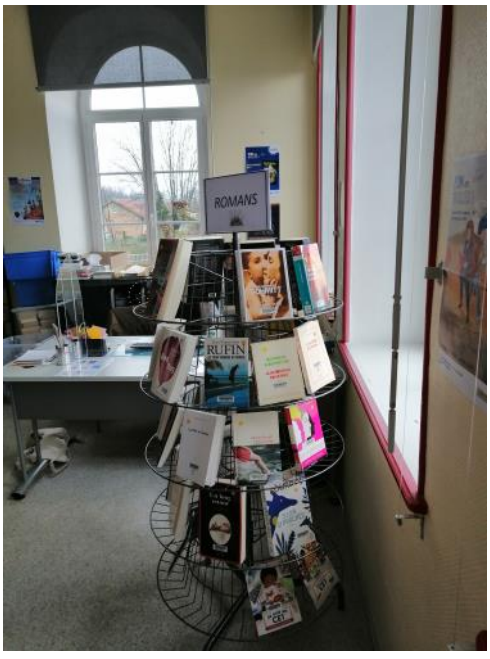

Vous êtes intéressé ? Il vous suffit de venir à la médiathèque, les bénévoles se feront une joie de vous inscrire et de vous expliquer comment accéder au réseau.

En plus de ces nombreux livres, les médiathèques du réseau offrent aux usagers différentes animations pour tout âge. On peut retrouver, en autre, un festival de la BD organisé à Sonnay, la fête de la science ou du cinéma organisée sur plusieurs communes aux alentours. On retrouve aussi des challenges pour les lecteurs comme « Gouttes de sang d'encre », où chaque lecteur inscrit doit lire une sélection de livres et décerner un prix du lecteur au meilleur ouvrage de la sélection. Bellegarde-Poussieu fait partie des communes participant à cet événement.

Dans quelques jours **le 23 octobre à 16h, au Foyer,** la médiathèque organise une projection de court métrage pour les enfants à partir de 7 ans. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la fête du cinéma d'animation. Il sera proposé aux enfants de participer eux mêmes à un court métrage ! Alors venez nombreux.

Pour plus d'informations, la médiathèque est ouverte la samedi matin (de 9h30 à 11h30) ou posez vos questions par mail à l'adresse : mediatheque.bellegarde-poussieu@reseau-ecume.fr

AFR

Les activités pour la saison 2021-2022 :

⇒ **Les cours de gym** ont repris le 13 septembre dernier et se dérouleront sans changement, tous les lundis de 18h45 à 20h à la Salle d'Animation Rurale, sauf en périodes de vacances scolaires.
Les inscriptions sont toujours possibles : 06-51-18-58-84.
Comme pour toutes les activités en salle communale, le pass sanitaire est obligatoire.

D'autres activités sont susceptibles de reprendre, comme la peinture sur tout support.
Toutes les informations nécessaires seront fournies en temps voulu pour les inscriptions.

Les animations :

⇒ Le 10 octobre 2021 :

Comme chaque année, une vente d'andouillettes se tiendra Place du Foyer à partir de 9h.
Vous pourrez en réserver à l'avance : 06-51-18-58-84 ou au 06-98-76-01-80.

⇒ Le 19 décembre 2021 :

Le traditionnel Marché de Noël vous accueillera toute la journée.
De nombreux exposants seront présents à l'extérieur comme à l'intérieur du Foyer pour vous proposer des produits artisanaux d'une grande diversité.

⇒ Le 18 juin 2022 :

Grande Fête de la musique Place du Foyer.

En espérant que le covid nous oublie enfin et que tous ces rdv pourront aboutir !

O Fil du temps

Retrouvailles...

C'est sous les doux rayons d'un soleil de début septembre que nous avons repris, parties de pétanque, jeux de société, et goûter à la Salle d'Animation Rurale .
Nous étions une trentaine d'adhérents à reprendre contacts après des mois d'isolement, de privation de liberté et de repli sur soi.
Lors de cette première rencontre le 2 septembre, ne nous sommes-nous pas redécouverts ?
Beaucoup de temps s'est écoulé, n'avons-nous pas changé ? nouveaux regards, nouvelles intentions.
La pandémie n'a-t 'elle pas insidieusement hiérarchisée certaines de nos valeurs ?
J'ai ressenti comme une envie différente de se côtoyer, de faire société.
Les membres du club sont toujours très heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.

Merci à tous pour votre participation.
Le président

Les conscrits

Le Week-end du 10,11 et 12 septembre, les conscrits ont organisé une belle animation au sein du village.
Notre commune reprenait vie avec ces jeunes plein d'entrain !

Au programme de ces trois jours :

- Vendredi, samedi et dimanche : la tournée des brioches
- Samedi après-midi : un concours de pétanque au boulodrome avec 36 doublettes et une buvette.
- Dimanche : Buvette sur le bar extérieur de l'Auberge du village

Une ambiance festive et communicative s'est dégagée de cette journée, après ces longs mois de crise sanitaire.

Félicitations à nos jeunes conscrits et merci aux parents et ainsi qu'à l'association « Le CAV » qui ont permis l'organisation de cette belle journée.

Le CAV

En raison d'un contexte sanitaire peu propice aux manifestations ces derniers mois, le Comité des Anciens Vogueurs (CAV) de Bellegarde-Poussieu s'était fait plutôt discret mais est heureux de vous annoncer qu'il prépare son grand retour prochainement !

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, le CAV est une association « d'anciens » conscrits ayant pour unique but de partager des bons moments de convivialité ensemble et (comme d'autres associations locales) de faire vivre notre village que nous chérissons tant.

Que la jeunesse Poussieuroise est belle ! Et ce 2ème week-end de septembre n'a pas échappé à la tradition où malgré les contraintes sanitaires en vigueur nos jeunes conscrit(e)s ont animé notre beau village de par leurs sourires et leur dynamisme. Toujours soucieux de vous proposer des manifestations où nous mettons en avant des commerçants et artisans locaux, nous communiquerons très rapidement sur notre page Facebook du CAV et auprès de la presse locale pour vous annoncer nos futures festivités…

Enfin, depuis la création du CAV nous avons toujours reçu un soutien sans faille de la municipalité ainsi que de nombreux messages de sympathie de villageois(e)s (et habitants des alentours), c'est pourquoi nous espérons vous revoir nombreux pour nos prochaines retrouvailles !

Direction de la publication : **Mairie de Bellegarde-Poussieu** (www.bellegarde-poussieu.fr) Imprimeur : **Fauchery (Chanas)** **Distribué par nos soins**